

La direction départementale des territoires
met en œuvre les politiques publiques d'aménagement et de développement durable des territoires

La DDT regroupe
- l'essentiel de la DDE
- la DDAF
- une partie des services de la préfecture

Promouvoir le développement durable. Connaître et veiller à l'équilibre des territoires urbains et ruraux

Prévenir les risques naturels

Mettre en œuvre les politiques agricoles et développer des filières de qualité

Mettre en œuvre les politiques en matière d'environnement, d'aménagement, d'urbanisme, de logement, de construction et de transport

Bénéfices
- accès simplifié aux services de l'Etat
- regroupement de l'expertise technique de l'Etat
- approche cohérente des besoins de la population

La nouvelle organisation départementale de l'Etat / DDT - infographie Lorenzo Timon © DGME - octobre 2009

la DDT Marne

SIÈGE
40 BOULEVARD ANATOLE FRANCE
BP 60554
51022 CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE CEDEX
TÉL : 03 26 70 80 00
FAX : 03 26 70 44 59

La direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations
met en œuvre les politiques de l'Etat en faveur de la cohésion sociale et les politiques de protection des populations

La DDCSPP regroupe
- la DDSV
- l'UDCCRF
- le service action sociale de la DRDASS
- le bureau de la cohésion sociale de la préfecture
- les missions sociales du logement de la DDE
- les missions départementales de la DRDJS

Lutter contre les exclusions et les discriminations, protéger les populations vulnérables

Assurer la santé et la protection des animaux, prévenir et contrôler les risques liés aux productions animales

Mener les actions sociales de la politique de la ville

Assurer la qualité et la sécurité de l'alimentation

Assurer la protection des consommateurs et la régulation des marchés

Contrôler la sécurité des pratiques sportives et les accueils de mineurs durant les temps de loisirs

Développer le lien social par le soutien à la vie associative, aux pratiques sportives et aux actions en faveur des jeunes

Bénéfices
- accès simplifié aux services de l'Etat
- regroupement de l'expertise technique de l'Etat
- approche cohérente des besoins de la population

La nouvelle organisation départementale de l'Etat / DDCSPP - infographie Lorenzo Timon © DGME - octobre 2009

la DDCSPP Marne

SIÈGE
4 RUE DE VINETZ
CS 40266
51011 CHALONS-EN-CHAMPAGNE CEDEX
TÉL : 03 26 66 78 78
FAX : 03 26 65 38 49

ÉDITO

La réforme de l'administration territoriale de l'Etat

Au 1^{er} janvier 2010, la Réforme de l'Administration Territoriale de l'Etat (RéATE) enregistre des avancées importantes.

En lien avec les changements qui concernent le niveau régional, les services de l'Etat dans le département de la Marne, articulés autour de la préfecture, se présentent désormais de façon regroupée et simplifiée en quatre principales directions :

- l'Inspection d'Académie (IA)
- la Direction Départementale des Finances Publiques (DDFP)
- deux Directions Départementales Interministérielles : la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations (DDCSPP) et la Direction Départementale des Territoires (DDT)



Gérard Moisselin Préfet de la région Champagne-Ardenne et de la Marne

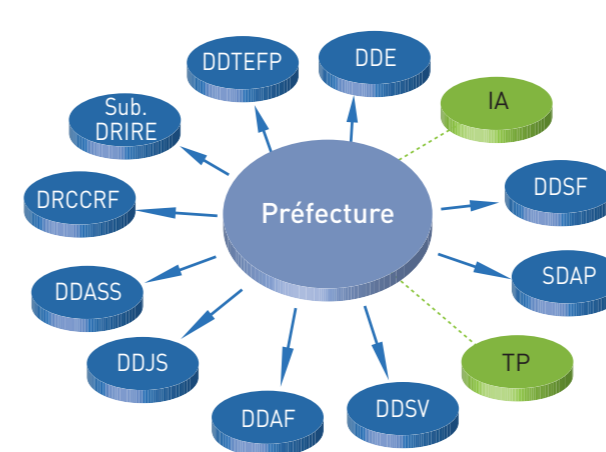
Cette organisation est complétée par quatre services rattachés à des directions régionales :

- trois unités territoriales (UT), sont le prolongement départemental de trois Directions Régionales, la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL), la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) et la Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi (DIRECCTE)
- une délégation départementale de l'Agence Régionale de Santé (ARS) verra le jour dans les prochains mois.

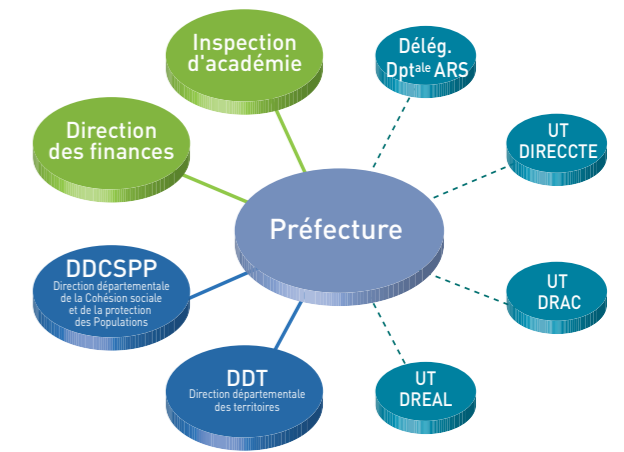
Cette Lettre de l'Etat n° 13 est spécialement dédiée à la création des deux nouvelles directions interministérielles (DDCSPP et DDT), je vous invite à en découvrir les missions et les organigrammes.

Gérard Moisselin
Préfet de la région Champagne-Ardenne, Préfet de la Marne

Organisation de l'administration territoriale à l'échelon départemental



Avant la réforme



Après la réforme

Zoom sur la DDT



BRUNO LOCQUEVILLE
Directeur adjoint



PHILIPPE KAHN
DIRECTEUR DÉPARTEMENTAL
DES TERRITOIRES



CLAUDE BRÉHIN
Adjoint au directeur

CHEFS DE SERVICE



SECRÉTARIAT GÉNÉRAL
Isabelle Kauffmann
03 26 70 81 67



SERVICE URBANISME, HABITAT, PLANIFICATION
Nicolas Hardouin
03 26 70 82 40



SERVICE ÉCONOMIE AGRICOLE ET DÉVELOPPEMENT RURAL
Flora Orsoni
03 26 70 81 21



SERVICE EAU, ENVIRONNEMENT, PRÉSERVATION DES RESSOURCES
Evelyne Grimont
03 26 70 81 79



SERVICE SÉCURITÉ, PRÉVENTION DES RISQUES NATURELS, TECHNOLOGIQUES, ROUTIERS
Sabrina Klein
03 26 70 82 16



SERVICE BÂTIMENTS DURABLES ET INGÉNIERIE
Etienne Guillet
03 26 70 82 22



SERVICE TERRITORIALITÉ, PORTAGE DES POLITIQUES
David Witt
03 26 05 66 70

La Direction Départementale des Territoires (DDT) de la Marne a été créée au 1^{er} janvier 2010, à partir de services de la direction départementale de l'équipement (DDE), de la direction départementale de l'agriculture et de la forêt (DDAF) et de la Préfecture de la Marne.

A travers ses 260 agents, la DDT de la Marne met en oeuvre les politiques publiques d'aménagement et de développement durables des territoires.

Les missions principales de la DDT sont :

- la promotion du développement durable, ainsi que la connaissance et la veille de l'équilibre des territoires urbains et ruraux
- la mise en oeuvre des politiques agricoles et le développement des filières de qualité
- la mise en oeuvre des politiques en matière d'aménagement, d'urbanisme, de logement, de renouvellement urbain, de construction et de transport
- la protection et la gestion durable des eaux, des espaces naturels, forestiers, ruraux et de leurs ressources ainsi que l'amélioration de la qualité de l'environnement, y compris par la mise en oeuvre des mesures de police y afférentes
- la protection et la gestion de la faune et de la flore sauvages, la chasse et la pêche
- le développement de filières alimentaires de qualité
- la prévention des risques naturels, technologiques et routiers.

Pour cela, 7 services ont été mis en place. La direction de la DDT de la Marne se situe à Châlons-en-Champagne, et deux implantations territoriales sont présentes dans le département à Reims et Épernay. Cette nouvelle organisation garantira un accès simplifié aux services de l'État, ainsi que le regroupement de l'expertise technique de l'État. La DDT de la Marne sera au coeur d'une approche cohérente des besoins de la population.

• Service urbanisme, habitat, planification (SUHP)

Le SUHP est compétent dans les domaines du logement, de l'urbanisme et du renouvellement urbain. Il contribue à favoriser la construction de logements sociaux et la réhabilitation du parc public ou privé de logements, afin de permettre à tous de se loger de manière décente. Il assure le portage des politiques de l'État en matière d'urbanisme et d'aménagement à travers la planification et en termes de mise en oeuvre effective à travers l'instruction des actes d'urbanisme. Le SUHP aura compétence tant en terme de pilotage que de production.

• Sécurité, Prévention des Risques Naturels, Technologiques et Routiers (SPRNTR)

Les principales missions du SPRNTR se concentrent autour de la sécurité routière, de l'éducation routière, de la prévention des risques naturels et technologiques, et de la protection contre le bruit.

Ce service a pour enjeu de développer et de faire partager la culture du risque, sous toutes ses formes, et de poursuivre ses efforts pour offrir une plus-value technique et réglementaire.

• Service Bâtiments Durables et Ingénierie (SBDI)

Ce service gère l'ensemble de la thématique bâtiment sur le département, qu'il s'agisse des constructions publiques, de l'animation des professionnels du bâtiment, d'aide à la gestion du patrimoine immobilier de l'État et de contrôle de la qualité de la construction.

Il mènera à bien la fin de l'ingénierie publique concurrentielle et l'ingénierie aéroportuaire.

• Service Économie Agricole et Développement Rural (SEADR)

Le SEADR met en oeuvre les politiques agricoles (européenne et française), par exemple en matière des mesures agro-environnementales ou encore de la modernisation des exploitations. Il participe aux politiques visant à développer des filières alimentaires de qualité.

Il contribue à la connaissance des territoires, et assure la gestion et le contrôle des aides publiques à l'agriculture. Enfin, il a la charge de coordonner, au niveau départemental, les contrôles relatifs à ces aides.

• Service Environnement, Eau et Préservation des Ressources (SEEPR)

Ce service assure pour objectif la préservation de l'environnement, des espaces et des espèces, essentiellement par mise en oeuvre de missions de police administrative et pénale au titre du code de l'environnement et du code forestier.

Le SEEPR est par exemple chargé des dossiers concernant les installations classées pour l'environnement, de l'animation de la mission inter-services de l'eau (MISE), de la police de l'eau, ou encore des domaines de la nature (forêt, chasse, Natura 2000, protection des sites et paysages).

• Service Territorialité, Portage des Politiques (STPP)

Ce service assure la mise en cohérence de l'ensemble de l'action de la DDT vis à vis des collectivités locales. Ses deux principales missions sont : la proposition d'une offre de service, notamment en matière d'ingénierie de solidarité, en direction des collectivités locales et une mission d'analyse et de prospective territoriale, en définissant notamment les enjeux territoriaux de la DDT au regard de nos politiques publiques, pour en assurer un portage adapté au contexte local. Le STPP sera l'interlocuteur privilégié des élus locaux, et portera auprès d'eux les politiques publiques prioritaires issues notamment du Grenelle de l'environnement, à travers des référents territoriaux et des chargés de missions thématiques.

• Le secrétariat général (SG)

Il est en charge de l'ensemble des fonctions support : ressources humaines, gestion des budgets, contrôle de gestion, communication, logistique, informatique, documentation, juridique...

Zoom sur la DDCSPP



EDITH CHRISTOPHE
DIRECTRICE DE LA DDCSPP



RICHARD GOFFETTE
Directeur adjoint

CHEFS DE SERVICE



SECRÉTARIAT GÉNÉRAL
Pierre Lavoisier
03 26 66 78 26



SERVICE SANTÉ ET PROTECTION DES ANIMAUX, PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT
Hervé Dufour
03 26 68 62 73



SERVICE SÉCURITÉ SANITAIRE DES ALIMENTS
Julie Hanot
03 26 69 08 77



SERVICE PROTECTION ÉCONOMIQUE DU CONSOMMATEUR ET RÉGULATION CONCURRENTIELLE DES MARCHÉS
René Degioanni
03 26 66 29 60



SERVICE SOLIDARITÉ ET TERRITOIRES
Valérie Briys
03 26 26 10 80



SERVICE VEILLE SOCIALE, HÉBERGEMENT ET LOGEMENT SOCIAL
Pierre-Emmanuel Carchon
03 26 66 78 89



SERVICE JEUNESSE, SPORTS ET VIE ASSOCIATIVE
Gilbert Soyer
03 26 26 98 00

La Direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations (DDCSPP) de la Marne a été créée au 1^{er} janvier 2010 par le regroupement des missions issues des six directions ou parties de direction suivantes : la DDSV, les services départementaux de la DGCCRF, les missions départementales de cohésion sociale de la DRDASS ainsi que la gestion du comité médical et des commissions de réforme, le bureau de la cohésion sociale de la préfecture, les missions départementales de la DRDJS, le service de la DDE en charge de la fonction sociale du logement.

• Service santé et protection des animaux, protection de l'environnement

- **Santé et protection des animaux** : organisation des interventions de dépistage des maladies réglementées qui sont effectuées dans les élevages par les vétérinaires.

- **Protection de l'environnement, sous-produits et alimentation animale** : suivi des élevages et des industries agroalimentaires classés pour la protection de l'environnement. Contrôle des établissements où sont entretenus des animaux d'espèces non domestiques ainsi que ceux où sont transformés et/ou stockés, des sous-produits animaux et les aliments destinés aux animaux.

• Service sécurité sanitaire des aliments

Les missions reposent toutes sur le contrôle de l'application des réglementations permettant de garantir l'innocuité pour l'homme des denrées animales et d'origine animale.

- **Contrôle des animaux avant abattage, des matières premières et des produits** : inspection des animaux de boucherie avant abattage. Inspection et estampillage des viandes. Ce service supervise l'inspection ante-mortem des volailles. Il contrôle la salubrité des produits et leur concordance avec les éléments d'identification : origine, estampille, emballage, aspect, fraîcheur.

- **Contrôle du plan de maîtrise sanitaire mis en oeuvre par les exploitants de la chaîne alimentaire** : au cours d'une inspection réalisée de façon inopinée, les agents vérifient la salubrité des locaux et la maîtrise des bonnes pratiques d'hygiène lors de la manipulation des denrées.

• Service protection économique du consommateur et régulation concurrentielle des marchés

- **Régulation concurrentielle des marchés** : détection des ententes et des abus de position dominante au travers de contrôles classiques dans tous les secteurs ou lors du suivi de la situation de la commande publique. Participation à la lutte contre les pratiques restrictives de concurrence et intervention dans la recherche des contrefaçons.

- **Protection économique du consommateur** : vérification des compositions, des étiquetages, des conditions de commercialisation, du respect de la publicité des prix. Le service veille au respect des règles de protection dans les situations où le consommateur risque de se trouver vulnérable.

- **Préservation de la sécurité du consommateur (hors sécurité alimentaire)** : l'intervention du service concerne tous les types de produits industriels et à tous les stades ainsi que l'ensemble des services.

• Service solidarité et territoires

- **Animation et suivi de la politique de la ville dans le département** : programmation et financement, dans le cadre d'un large partenariat, des actions visant à décliner les priorités définies par les contrats urbains de cohésion sociale. Le service intervient également dans le domaine de la prévention de la délinquance ainsi que pour la promotion de l'égalité des chances.

- **Animation des dispositifs familles et protection des personnes vulnérables** :

Financement des dispositifs relatifs à la parentalité - Mise en oeuvre de la réforme de la protection juridique des majeurs (autorisation, habilitation ou agrément des opérateurs, financement des services tutélaires et des personnes physiques mandataires judiciaires à la protection des majeurs) - Exercice de l'autorité parentale avec l'aide du conseil de famille sur les enfants pupilles de l'Etat - Secrétariat de la Commission Départementale d'Aide Sociale.

• Service veille sociale, hébergement et logement

- **Animation et évaluation du dispositif accueil, hébergement, insertion** : pilotage du dispositif d'accueil, d'hébergement et d'insertion des personnes sans abri et planification territoriale de l'offre d'hébergement dans la perspective de l'accès au logement. Le service est également en charge du plan hivernal qui prévoit des actions renforcées pour les personnes sans abri.

- **Pilotage des actions pour l'accès et le maintien dans le logement** : rédaction et animation du Plan Départemental d'Action pour le Logement des Personnes Défavorisées

- **Coordination des attributions prioritaires de logements sociaux** : participation aux modalités de mobilisation du contingent préfectoral, négociation et suivi de l'Accord Collectif Départemental, gestion de la Commission pour le Logement des Défavorisés de Châlons-en-Champagne, secrétariat de la commission de médiation.

- **Prévention des expulsions locales** : gestion et présidence de la Commission Départementale des Aides Publiques au Logement, secrétariat de la Commission de Prévention des Expulsions Locatives de l'arrondissement de Châlons-en-Champagne.

• Service jeunesse, sport et vie associative

- **Contrôle et protection de l'usager** : contrôle des éducateurs et des établissements d'Activités Physiques et Sportives, des accueils collectifs de mineurs, gestion et contrôle des agréments des associations départementales et locales.

- **Formation** : dans le cadre du BAFA (brevet de formation des animateurs) habilitation et contrôle des formations, attribution d'aides financières individuelles, organisation des jurys et délivrance des diplômes.

Organisation des sessions obligatoires de révision pour les titulaires du diplôme d'Etat de maître nageur sauveteur.

- **Promotion, conseil, expertise et accompagnement de la vie associative** : promotion des activités physiques, de la vie associative, des activités de jeunesse et d'éducation populaire, de l'emploi dans les associations, des actions de cohésion sociale concernant les jeunes et la prévention, de la santé par le sport, aide à l'initiative des jeunes (programme «envie d'agir»).

• Secrétariat général

Il est chargé des fonctions support (RH, gestion, budget, logistique, informatique, communication) ainsi que du secrétariat du comité médical et des trois commissions de réforme.